

Tableau 6a Comparatif des exigences réglementaires minimales de l'arrêté du 16 juillet 2007 et des recommandations du HCB/niveau de sécurité biologique 2

Dispositions	Niveaux de sécurité L2/C2		
	Arrêté 16/07/07	Recommandations HCB	Prescriptions retenues
Porte maintenue fermée pendant les expériences	Non précisé	Oui	Oui
Accès via un sas muni de portes asservies ne pouvant pas s'ouvrir simultanément.	Non	Non	Non
Possibilité de fermer hermétiquement la salle dédiée aux activités techniques pour permettre la désinfection.	Optionnel	Optionnel	Optionnel
Filtration de l'air entrant de la salle dédiée aux activités techniques (filtre HEPA).	Non	Non	Non
Filtration de l'air extrait dans la salle dédiée aux activités techniques (filtre HEPA).	Non	Non	Non
Fenêtres fermées pendant la manipulation.	Oui	Oui	Oui
Maintien d'une pression négative dans la salle dédiée aux activités techniques par rapport aux zones voisines.	Non	Non	Non
Système d'alarme pour détecter tout changement anormal de la pression de l'air.	Non	Non	Non
Approvisionnement en énergie électrique de secours.	Non	Non précisé	Non
Système de ventilation de secours.	Non	Non précisé	Non
Présence d'au moins un poste de sécurité microbiologique.	Oui	Oui type II certifié par le LNE	Oui type II *
Vêtements de protection.	Oui	Oui	Oui Voir tableau n°9
Surfaces imperméables à l'eau, résistantes aux agents de nettoyage et de désinfection, sans endroit inaccessible au nettoyage.	Oui Sols et murs, plan de travail	Oui Sols et murs, plan de travail	Oui Sols et murs, plan de travail
Présence d'une douche.	Non	Non	Non
Présence d'un autoclave.	Optionnel Si oui, facilement accessible et, si possible, dans le bâtiment	Oui À proximité	Oui Au niveau du bâtiment
Présence d'un sas de désinfection liquide ou gazeuse.	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Cages, moyens de contention, procédures d'euthanasie appropriés aux espèces animales (si manipulation d'animaux).	Oui	Oui	Oui
Stockage des agents biologiques dans un lieu sécurisé.	Oui	Oui	Oui
Inactivation des déchets.	Optionnel Avant leur sortie de l'établissement	Obligatoire	Obligatoire
Inactivation des agents biologiques dans les effluents par des moyens appropriés.	Optionnel	Obligatoire	Obligatoire